



Financement

Le programme dispose d'une enveloppe de vingt-cinq (25) millions d'Euros, soit 16 398 925 000 F CFA pour une durée de 4 ans.

Les acteurs du projet

Il est piloté par la Direction Nationale de l'Etat Civil et mis en œuvre Enabel (l'Agence belge de développement) et CIVIPOL (Bureau d'études du Ministère français de l'Intérieur).

L'ensemble des acteurs du système d'état civil est impliqué dans son exécution : la Direction Nationale de l'Etat Civil (DNEC), et le Centre de Traitement des données de l'Etat Civil (CTDEC) bien sûr, les entités productrices (centres d'état civil et de déclaration, les ministres de culte), les acteurs en charge du contrôle (Préfets, Présidents des Tribunaux, Greffiers en chef) et du traitement des données statistiques (INSTAT). L'état civil étant un service public destiné aux Citoyens, des actions spécifiques seront par ailleurs mises en place à destination du grand public.

Couverture territoriale

Le PAECSIS a vocation à intervenir dans toutes les régions maliennes selon une approche ciblée. Celle-ci sera précisée et mise en œuvre suite à la conduite de travail cartographique mené à l'échelle nationale.

Données-clés

Financement : EU, Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique

Budget: 25.000.000 euros (16.400.000.000 FCFA)

Mise en oeuvre : Enabel et CIVIPOL

Partenaires : Direction Nationale de l'Etat Civil

Durée du projet : 4 ans

Le présent dépliant a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Les opinions qui y sont exprimées ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de l'Union européenne.

PAECSIS
Direction Nationale de l'Etat Civil

Contact :
Mme Khadidia BAH, Chargée de communication
Mél: Khadidia.bah@enabel.be
Tél. 76.39.80.03

CIVIPOL
CONSEIL

Enabel



PAECSIS

Programme

d'Appui au fonctionnement de
l'Etat Civil et à la mise en place
d'un Système
d'Information Sécurisé



Contexte

La Conférence des Ministres des Etats Africains en charge de l'état civil et de la santé publique de Yamoussoukro (février 2015) recommandait aux Etats de placer l'amélioration du système d'état civil comme priorité des agendas politiques.

Cette thématique est en effet essentielle tant pour le Citoyen que pour les pouvoirs publics.

Un système d'état civil efficace garantit au Citoyen l'accès à ses droits élémentaires : celui d'être reconnu juridiquement, de pouvoir être scolarisé, d'accéder au système de protection sociale et à ses pièces d'identité. Les titres sécurisés qui en sont issus facilitent par ailleurs la mobilité des personnes.

Pour l'administration, le traitement des données statistiques qu'il engendre offre la possibilité d'une meilleure connaissance des territoires et permet une planification plus efficiente des politiques publiques.

Au Mali le système d'état civil reste perfectible tant du point de vue de la collecte des données, de leur contrôle que de leur traitement.

Conscient des défis et des progrès à réaliser, le Gouvernement malien a adopté en juillet 2018 une stratégie nationale de l'état civil, visant à doter le pays d'un système efficace, exhaustif et sécurisé.

L'Union Européenne s'est engagée, à travers le création de son Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique, à soutenir cette forte volonté politique. Le Programme d'Appui du fonctionnement de l'Etat-Civil et à la mise en place d'un Système d'Information Sécurisé (PAECSIS) matérialise cette ambition.

Objectifs

L'objectif de ce programme, comme le décrit l'illustration ci-après, est de contribuer à l'universalité des faits d'état civil par la mise en place d'un système d'information et de gestion sécurisé à même d'être exploité par les administrations utilisatrices.

